L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 13 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 29 OCTOBRE.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

Electeurs Présidentiels.

Pour tout l'Etat.
JOHN McENERY.
ROBERT C. WICKLIFFE.

Premier District Congressionnel.
LOUIS ST-MARTIN.

Deuxième District Congressionnel.
FELIX P. POCHÉ.

Troisième District Congressionnel.
ALCIBIADE DE BLANC.

Quatrième District Congressionnel.
WM. A. SEAY.

Cinquième District Congressionnel.
R. G. COBB.

Sixième District Congressionnel.
K. A. CROSS.

Pour Gouverneur.
FRANCIS T. NICHOLLS.

Pour Lieutenant-Gouverneur.
LOUIS A. WILTZ.

Pour Avocat-Général.
H. N. OGDEN.

Pour Secrétaire d'Etat.
WILLIAM A. STRONG.

Pour Auditeur.
ALLEN JUMEL.

Pour Surintendant des Ecoles Publiques.
ROBT. M. LUSHER.

Pour le Congrès.

Nous appelons l'attention du Comité Démocrate et Conservateur de chacune des Paroisses de la Louisiane sur ce ticket, qui est exact, et nous le prions de veiller à ce qu'il soit imprimé avec a plus grande exactitude.

I. W. PATTON,
président du Comité Central Démocrate et Conservateur de l'Etat. 24 oct—

Ticket Démocratique Conservateur

POUR MAIRE—E. PILSBURY.

Pour Administrateurs:

Améliorations.....JOHN McCAFFREY.
Amusements.....JOHN E. RENGSTORFF
Police.....R. E. DIAMOND.
Commerce.....CHAS. CAVANAC.
Water Works.....JAS. D. EDWARDS.
Finances.....J. C. PENIS.
Comptes.....J. G. BROWN.

Pour Juges.

1re Cour de District...EDMUND ABELL.
2e Cour de District...A. L. TISSOT.
3e Cour de District...FRANK A. MONROE.
4e Cour de District...W. T. HOUSTON.
5e Cour de District...W. H. ROGERS.
6e Cour de District...A. SAUCIER.
Cour de District Supérieure.....D. S. BRYON.
Cour Criminelle Supérieure.....L. W. R. WHITAKER.
Juge de la Cour du Sème Dist. Judiciaire. E. HOWARD McCALEB.

Pour Greffiers.

1re Cour de District—JAMES O'NEILL.
2e Cour de District—JOHN HERBERT.
3e Cour de District—BEN ARMBRUSTER.
4e Cour de District—JOHN CURRY.
5e Cour de District—THOMAS DUFFY.
6e Cour de District—J. V. GUILLOTTE.
Cour de District Supérieure—C. TAYLOR GAUCHE.
Cour Criminelle Supérieure—EUGENE MAY.
Pour Greffier de la 4e et 7e Cour de District Municipale—PHILIP MITCHELL.

Pour Shérifs.

Shérif Criminel—J. D. HOUSTON.
Shérif Civil—THOMAS H. HANDY.
Pour Avocat de District—JOHN J. FINNEY.
Pour Avocat de District du 3e District Judiciaire—S. S. CARLISLE.

Pour Coroners.

Premier, Quatrième, Cinquième, Sixième et Septième Districts—Dr A. CHASTANT.
Second et Troisième Districts—Dr H. RANCE.

Pour Sénateurs.

Second District Sénatorial—F. C. ZACHARIE.
3e District Sénatorial—F. A. DUCROS, Jr.
5e District Sénatorial—

Pour Représentants.

1er Ward.....S. H. BUCK,
C. J. LEEDS.
2e Ward.....R. H. WILDE,
JOS. A. SHAPSKARE.
3e Ward.....JOHN FITZPATRICK,
GEORGE FORESTER,
J. DAVIDSON HILL.
4e Ward.....E. W. HUNTINGTON,
5e Ward.....J. M. LAMARE,
W. H. PERALTA,
6e Ward.....JULES ALDIGE,
ALBERT VOORHIES,
CHARLES ROLLE.
7e Ward.....J. M. CRESSY,
HENRY TREMOULET,
CHARLES ROLLE.
8e Ward.....JAMES KELLY.
9e Ward.....LOUIS LEONHARD,
A. DELAVIGNE.
10e Ward.....LOUIS BUSH,
C. J. BERRY,
S. F. JONES.
11e Ward.....J. K. BELL,
E. B. BRIGGS.
12e Ward.....JORDAN T. AYCOCK.
13e, 14e, 15e, 17e Wards.....FRED FISHER, Sr,
J. H. FERGUSON.
16e Ward.....THOS. F. STANTON.

Juges de Paix et Constables.

1re Justice—J. PARIS CHILDRESS,
Constable—JOHN F. WOOD.
2e Justice—JOHN McCORMICK,
Constable, M. RUSSELL.
3e Justice—J. L. LARESCHE,
Constable, THOS. J. BUCKLEY.
4e Justice—F. H. HERNANDEZ,
Constable, W. H. HAYS.
5e Justice—WM. SARRAZIN,
Constable, R. P. THOMAS.
6e Justice—PETER KAISER,
Constable, DAN. O'LEARY.
7e Justice—CHAS. A. O'ROURKE,
Constable, A. P. KELLER.

L'attention des candidats est appelée sur le ticket et dessus.

Toute erreur dans les noms sera corrigée en s'adressant à

HENRY C. BROWN,
Président du Comité de Paroisse.

22 oct—jusqu'7 nov.

PRODUITS AMÉRICAINS ET ÉTRANGERS.—Nous recommandons à l'attention des consommateurs, la grande annonce que la maison Smith Bros. & Co. publie aujourd'hui dans nos colonnes. Cette annonce contient une vaste nomenclature de produits de tout genre d'Amérique et de l'étranger. Vins fins des premières marques, et vins ordinaires des meilleures crus, liqueurs, groceries de tous pays, huiles, raisins, articles alimentaires, épices, vinaigre de Cidre, fruits à l'eau-de-vie, conserves de premier choix, champagne, jambons, langues, champignons, saumon, homards, ananas, groseilles, fraises, abricots, framboises, etc., etc. Nous n'en finirions pas à mentionner même sommairement ce qu'on lit dans cette annonce; mais nous espérons que ce que nous disons suffira pour donner une idée de l'importance de l'établissement de MM. Smith Bros. & Co., rue Poydras 53, 55, 57, 59, qui a eu contre le mérite suprême de vendre à bon marché.

☞ Occasion pour acheter de belles verreries au Palais de la Chine de Navra, rue du Canal 129.

Grande vente de marchandises endommagées chez Danziger.

L'élégante chaussure s'achète au Magasin Ste-Anne.

Toutes les marchandises chez C. Lazard & Co., 213, 215 et 217 Vieille-Levée, sont marquées en chiffre connu et le prix est fixe.

—Voici, d'après le *Journal du ciel*, que dirige M. J. Vinck, l'étendue de la vision sur la terre, en supposant un observateur régulière comme celle l'est, par exemple, à la surface des mers:

L'œil, élevé à 1 mètre au-dessus du niveau, voit à 3,570 mètres; à 10 mètres, il porte à 10,128 mètres; à 100 mètres, la portée vient jusqu'à 32,041 mètres; à 1,000 mètres, il voit à 101,268 mètres; à 5,000 mètres, à 226,381 mètres, etc., etc.

Pelham & Bro., Hyde Park, ont des lettres non ouvertes de Mr. Pelham & Bro., No. 135 rue du Canal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les mandats.

Les 2000 affidavits signés par deux hommes de police, disant dépensés que certains citoyens avaient été frauduleusement enregistrés, ont causé bien à tort mandats d'arrestation. Quelques certificats de ceux dont les noms avaient été publiés dans les journaux se sont enregistrés régulièrement eux-mêmes, et qui ont voté comme citoyens bien. Tous ont déclaré qu'ils demeuraient réellement dans les lieux désignés par eux.

Parmi les personnes contre lesquelles ces affidavits sont des faits, y a ayant nombre de nos citoyens influents. M. E. John Ellis, représentant au Congrès, était parmi ceux dont les noms ont été publiés dans les journaux.

Beauvoery de Députés-marshals des E. U. sont des hommes de poids et habiles de citoyens. Le marshal Pitkin doit faire un rapport sur le nombre de personnes trouvées et des personnes non trouvées dans les résidences spécifiées.

Arrestations et bacon.

La Cour du juge Southworth était très sévère hier matin. On comprit dès-lors que toutes les personnes contre lesquelles des mandats avaient été lancés, aussi vite que les marshals des Etats-Unis pouvaient les trouver. Mais le ridicule a dû avoir les pourvoiries, toutes ces personnes pouvant prouver qu'elles résidaient réellement dans les lieux désignés par elles. Il n'y a pas eu une seule exception, tous les mandats ont été mis hors de Cour. On a vu, en outre, qu'on n'avait pas envoyé autant de lettres que les radicaux l'avaient dit, soit par les faiteurs, soit par la police.

Les lettres étaient simplement ajoutées aux affidavits sans avoir passé par la Poste. Il est même arrivé qu'un officier de police a cru à se servir lui-même un mandat, pour cause d'enregistrement frauduleux. L'affaire, enfin, a si mal réussi, que les Radicaux eux-mêmes, très dégoutés, ne veulent plus en entendre parler.

Tous les citoyens qui ont reçu ces notices sont invités à se rendre au bureau du marshal des Etats-Unis ou à la cour du juge Southworth, à la Douane, dans les 24 heures de la réception des mandats. Ils devront s'y rendre, s'ils ne veulent pas que leurs noms soient effacés des rôles.

AVERTISSEMENT BONNE AUX NEGRES.

Préparatifs d'armement.

Le comité démocrate de paroisse est en possession d'une déclaration, faite par un métropolitain, qui indique clairement que les radicaux comptent déployer une grande force militaire le jour de l'élection. L'officier dit qu'il a reçu de ses supérieurs l'ordre de recommander à tous les nègres qu'il rencontrera de sortir en force le jour de l'élection et de se tenir prêts à tout événement."

Ces instructions seront données à tous les anciens membres de la police, mais on ne dira rien aux membres nouveaux qui pourraient commettre des indiscrétions.

Gouverneur et Trésorier.

Il paraît que notre Trésorier d'Etat, Mr. Dubuclet, n'est pas tout-à-fait dans son assiette depuis quelques jours. Il éprouve des inquiétudes. Mr. Kellogg a imaginé contre lui des charges qui le feraient traduire devant le Grand Jury et cesser momentanément de ses fonctions. Le Trésorier peut gêner le gouverneur bien que nous ne croyons pas trop de quelle manière, si cela concerne les finances, puisqu'il y a un agent fiscal qui doit en être le dépositaire et effectuer les paiements.

Affaire Deveroux.

La Première Cour de District s'est occupée dans ces derniers jours du procès de John McGuire, accusé de tentative d'assassinat contre le détective Thomas Deveroux, dans la soirée du 25 février, devant la maison de ce dernier, rue Baronne près la rue Erato.

Les témoignages pour l'Etat ont mis en lumière les faits suivants: M. Deveroux, sur les 11 heures et demie, frappait à sa porte pour entrer et attendait qu'on lui ouvrit, qu'une femme faible encore après une maladie récente et qui veillait son enfant, ne pouvant venir tout de suite.

Sans cette circonstance, les chevrotines du fusil de l'assassin auraient tué Mr Deveroux et sa femme. Un coup fut tiré du côté opposé où les officiers Mitchell et Johnson accourant, entraient avec Mr Deveroux dans un lot vacant derrière un vieux hangar et ils trouvèrent un fusil à deux coups dont un canon avait fait explosion. Il y avait aussi des traces de sang tout fraîchement répandu, qu'ils suivirent et ils découvrirent le pouce d'une main droite humaine qui avait dû sans doute séparé de la main par l'explosion du fusil marqué aussi de taches de sang.

Les traces conduisirent à une barrière par-dessus laquelle l'assassin se fuyant avait sauté. Le lendemain M. Deveroux trouva le prévenu à l'Hôpital où il était arrivé entre deux et trois heures du matin. Il avait sa main gauche emporte et sans pouce.

Le Dr. M. Shuppert, professeur au collège de l'Hôpital, a déposé que quelques jours après l'admission de McGuire, il lui avait amputé le bras gauche qui, avait été conservé dans l'alcool, a été produit en cour. A la main justement manquait le pouce produit par M. Deveroux.

Le fusil a été examiné par un armurier qui a extrait du canon droit dix-neuf chevrotines avec trois de poudre pour charger quatre canons au lieu d'un, ce qui, selon l'armurier, aurait fait éclater tout autre fusil.

Le prévenu, qui n'avait pas d'avocat, a essayé de prouver un alibi, ce en quoi il n'a pu réussir. L'affaire a été soumise au jury qui, après une délibération de dix minutes, a rendu un verdict de coupable. La loi limite la peine à deux ans de travaux forcés.

McGuire, ou Ward, est le même homme qui, le 5 mai 1874, dans la paroisse St-Bernard, avait fourvoyé le capt. A. F. Wild et lui avait donné huit coups de poignard. Il l'avait laissé en le croyant mort. Il fut acquitté de ce crime, mais pour une raison ou pour l'autre, il n'a pas encore été jugé.

Meeting.

Jeudi, 2 novembre 1876, aura lieu sur la place Washington un grand meeting démocratique sous les auspices du 8e ward. Cette démonstration paraît devoir être une des plus importantes de la campagne. Plusieurs orateurs, des plus populaires, se feront entendre.

Nomination.

Mr. Kellogg, hier, a nommé Mr. A'fred Shaw, juge de la Cour Criminelle Supérieure, à la place de H. R. Steele, démissionnaire.

8e Ward.

Tous les hommes de police du 1er précinct ont été retirés hier soir de leurs rondes vers les 7 heures, et envoyés au bureau d'enregistrement du 8e ward pour protéger les livres d'enregistrement. La paix la plus profonde régnait cependant en cet endroit.

Eaux basses.

Les eaux sont basses ou les eaux manquent—c'est ce qu'on entend répéter en tous lieux dans ces environs et même plus loin. Il y a par exemple une demi douzaine de steamers retenus faute d'eau au confluent de la Rivière Rouge. Il n'y a plus que deux pieds d'eau sur la barre et la baisse continue rapidement. Il faut mettre le frêt à terre et le reprendre ensuite avec de petits bateaux quand la barre est franchie. On a vu cela souvent.

Adjudication des Marchés.

L'adjudication mensuelle des marchés a été faite hier dans la chambre du Conseil de ville aux prix suivants:

Marché aux fruits et aux légumes à A. Dumestre, pour.....$3,705
Marché à la viande, F. Cassouz.....2,600
Marché Poydras et Pilié, C. Fox.....2,725
Marché Tréémé, B. Rembel.....1,740
Washington et Port, S. Moore.....820
Marché St. Bernard, V. A. Crossville.....
Marché La Svéon, J. H. Estadie.....835
Marché Ste. Marie, D. Broderick.....67
Marché Magasin, J. Clarence.....560
Marché Clairborne, D. Mouldoune.....1,295
Marché de l'abreuvoir, D. Broderick.....355
Marché Sarazerre, Louis Leonhard.....120
Marché rue Nouvelle, D. Dredrick.....945
Marché d'Algier, J. Larieux.....675
.....35

Offres pour l'éclairage de la ville.

Les offres suivantes ont été faites pour l'éclairage de la ville avec des Flambeaux, les nuits de l'année, pour chaque lampe:

Thomas Pickles.....$16 80
F. A. Rehen.....17 50
G. A. Andrée.....21 00
Frank Wheelock.....22 75
J. H. Scott.....23 10

Pour l'éclairage chaque nuit, comme quand il fait clair de lune, par lot et pour chaque lampe:

Thomas Pickles.....$12 00
F. A. Rehen.....12 50
G. A. Andrée.....14 00
Frank Wheelock.....15 00
J. H. Scott.....17 50

Les offres faites de Mr. Pickles étant les plus avantageuses pour la Ville, elles ont été acceptées. Le Conseil en prononcera le fait dans une des séances de nuit sera bientôt convoqué. L'ancien contrat avait été fait pour deux cents dollars par mois.

Association de secours Crescent City.

Les membres de cette association étant le but est de venir en aide aux membres qui ont eu le malheur de perdre leurs femmes, ont nommé dans la 1re Section 1876 les officiers suivants:

Président, Mme R. A. Wilmot; vice-président, Mme E. C. Bidwell; secrétaire-correspondante, Mme E. Jones; secrétaire, Mme F. E. Gaudin.

Comité de Visite: Mme J. J. C. Gaudin, Mme L. Wilmot, Mme F. Gaudin, Mme J. Gaudin, Mme E. Jones, Mme E. Bidwell.

Comité de Finance: Mme E. E. Bidwell, Mme W. C. Gaudin, Mme E. Bidwell, Mme J. E. Gaudin, Mme F. E. Gaudin.

Les traités de la Société Française pour les malades.

La société tient bien de l'hospitalité et d'humanité supposée. Dans cette société, les malades pécuniaires, les malades et pauvres des orphelins de Mr. Gaudin, de Mr. Gaudin, ses diplômés les Gaudin rue du Peuple.

Nous pensons que les personnes qui viennent en visiteur au monument qui pour un d'aucun à cette société, ne manqueront pas bientôt tout leur offrir dans des plaisirs qui seront plaisir sources de la Société Française. Les sociétaires bienfaisant eux-mêmes à honorer de grossir la recette.

La Société italienne de Bienfaisance et les orphelins.

La Société italienne de bienfaisance mutuelle nous prie de faire savoir au public qu'elle fera, le jour de la Toussaint, un pèlerinage au cimetière de l'Ancienne Ville, rue Ste-Marie, Tremé, et que le public désirant se joindre à elle, à la bonne cause de la Société en faveur des orphelins.

Un mauvaise psychopate.

Une dénonciation est survenue hier vers les 10 heures du soir, rue Girod près de la rue Tchoupitoulas et Magazine, et une bataille a suivi dans laquelle Tom Sullivan a reçu un coup de poignard au côté gauche de l'abdomen. Mr. Sullivan, Michael Ryan, est resté inconsciemment dans une chambre et il a reçu quelques fois une somme nommée Agnes Donovan qui a été transportée à l'Hôpital dans un état critique. On suppose que la jalousie a été la cause de cette terrible attaque. Sullivan, dont les blessures sont très graves, a été envoyé aussi à l'Hôpital.

Coup de feu et blessure.

Dans la même soirée et à la même heure, au coin des rues Gaiana et Magnolia, Dominic Horrigan a tiré sur l'officier de police Tinlin de la police métropolitaine, qui a été blessé à la main et au bras. Horrigan a été arrêté et conduit au corps de garde du second precinct. Cause, vieilles querelles.

Coup de couteau.

Charles Howard, président de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et Mr Shackleford, avocat de David Redwell, de l'Accidental de Musique, se sont pris de querelle devant le théâtre, hier dans l'après-midi, et Mr Shackleford, ayant été maltraité par son adversaire, lui a fait une entaille à la main. Mr Howard a en aussi maille à partir avec le fils de l'avocat qui était intervenu et qui n'a pas eu lieu de se féliciter de son intervention. La cause de cette dispute est une injonction qu'un manœuvre de pseudée contre le théâtre des Variétés.

Incendie aux Fair Grounds.

Hier à 3 heures de relevée, un incendie a éclaté aux Fair Grounds et a détruit complètement la grande tribune, la tribune des juges, la bâtisse pour l'exposition des volailles et une partie de la bâtisse de la grande exposition, la perte s'élève à $50,000, couverte entièrement par l'assurance.

F. Brisner, le gardien, avait remarqué de la fumée mais il croyait que cela venait d'une pompe à vapeur roulant sur la voie. Découvrant bientôt la véritable cause, il a donné l'alarme sans délai.

Un autre feu.

Hier soir à 4 heures moins un quart, le feu a été découvert au second étage d'une maison en bois rue Polymnie No 12, appartenant à la Compagnie d'assurance de Crescent et occupée par John Dawson comme maison de résidence. Les dommages s'élèvent à $200. Cause du feu, accidentelle. L'appareil Babcock du Premier District ayant versé quand elle se rendait au feu, deux hommes ont été blessés légèrement.

Bataille.

Sur les 3 heures et demie hier soir, une difficulté s'est élevée au bureau d'enregistrement du 2d ward au coin des rues Gaiana et Magnolia. L'officier F. Manning a été blessé de poids de fer au bras gauche et à la poitrine par un nommé Mike Malley qui a été arrêté et amené à la station centrale. La querelle est venue de ce que des nègres refusaient la bouteille. Un député marshal a mis fin à la bagarre et des warrants ont été lancés.

TEMPÉRATURE—28 octobre 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin.....	69	16
Midi.....	78	25
3 P. M.....	81	27
6 P. M.....	80	26

RETOUR DE MGR PERCHÉ.—Nous lisons dans le *Propagateur Catholique*:

Parmi les passagers arrivés de France samedi dernier, à bord du steamer *Frankfort*, parti du Hâvre le trente septembre, se trouvaient le Très Rév. Père H. Tasmoine, chanoine de ce diocèse et curé de l'église St-Anne, et Mr l'abbé G. Le Rouzet, premier vicaire de la cathédrale.

Nous avons eu le plaisir d'une entrevue avec Monsieur l'abbé Rouzet qui a passé la dernière semaine de son séjour à Paris en la compagnie de Sa Grâce Monseigneur Pérché, à Paris; et des données positives nous permettent de nous féliciter du retour prochain de notre vénérable archevêque. Dans un mois d'ici environ, le Père sera de retour au milieu de ses enfants, et la famille, depuis si longtemps en deuil, pourra faire fête à ce réjouir à bon droit.

Monseigneur Perché est parti pour Rome le trente septembre. Il tenait, avant de rentrer dans son diocèse, à revoir une dernière fois Sa Sainteté Pie IX, qui semble avoir reporté sur lui l'affectueuse amitié qu'Elle portait à Monseigneur Odin; et il nous arrive chargé des Bénédictions du Souverain-Pontife pour la Nouvelle Orléans et toute la province.

Monseigneur notre archevêque, s'embarquera au Hâvre, le quatre novembre ou, au plus tard, le onze novembre.

Il n'est informé, paraît-il, minutieusement de ce qui intéresse ses ouailles de la Louisiane, et n'a pas pu cacher son bien son cœur souffrait d'une aussi longue séparation. Il est bien résolu à ne plus jamais quitter ceux qu'il aime si tendrement pet au bonheur duquel il s'est depuis longtemps consacré.

C'est dire que le premier pasteur de ce diocèse n'a pas changé, que son cœur est toujours le même, et que son dévouement restera jusqu'à la fin acquis à la patrie d'adoption.

Tous les catholiques Louisianais, et plutôt, tous les habitants de notre Etat le savaient déjà, et nous ne doutons pas que tous sauront témoigner leur reconnaissance envers Mgr Perché, en priant pour son heureux retour parmi nous et en se préparant à le recevoir, comme il le mérite.

UN BON EXEMPLE.—Nous nous empressons d'annoncer que Mr F. Henke n'attend pas le 7 novembre pour avertir le public que sa grocerie située au coin des rues St-Philippe et Decatur, sera fermée ce jour là, jour d'élection. C'est là, nous le répétons, un bon exemple que beaucoup de négociants imiteront sans doute. Le 7 novembre doit être consacré tout entier à un devoir civique et politique et nous voyons avec plaisir que Mr Henke en comprend toute l'importance.

SURETÉ ET ÉCONOMIE DANS L'ÉCLAIRAGE.—Il ne se passe pas de jours où la presse des deux mondes n'ait à enregistrer quelque horrible accident causé par l'explosion d'une lampe. C'est donc un devoir pour tout père de famille, pour tout chef de maison de ne laisser employer chez lui pour l'éclairage qu'une huile non susceptible de causer un malheur. L'huile dite d'assurance remplit toutes les conditions de sécurité désirables, d'après les certificats des experts compétents et les attestations de bons les présidents et agents de compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans. A l'avantage d'une sécurité complète, elle joint la propriété d'éclairer admirablement. On vend l'huile d'assurance 95 et 97 rue Gravier, au bureau de la compagnie de pétrole et de gaz portatif.

La liquidation des chaussures Centenaires s'opère avec rapidité à la Maison Ste-Anne.

☞ Occasion pour acheter de l'argenterie plaquée au Palais de la Chine de Navra, rue du Canal 129.

$150,000 de marchandises cheches de choix succédées chez Danziger.

Habillements complets pour dames, pour enfants de 9 à 15 ans à $4 25, chez C. Lazard & Co., 213, 215 et 217 Vieille-Levée.

—Londres, 5 octobre.—M. Sambon, qui fut candidat des communistes, aux élections de l'Assemblée d'Argelès, fut condamné à deux jours de prison et à 25 francs d'amende, pour avoir, dans une réunion électorale, en date du 15 mai, qu'il a été adressé à la Chambre des Députés, qu'il a été transporté à l'Assemblée, qu'il a été arrêté par le préfet, qu'il a été transporté à la prison de Tarbes, et qu'il a été jugé par le tribunal de Tarbes, qui l'a condamné à deux ans de prison, et M. Sambon tombe et qu'il a été jugé par le tribunal qui l'a condamné à deux ans de prison.

Un incendie avait éclaté dans un hôtel de la Rochelle. Il est à croire que l'incendie aurait pu être éteint, mais les pompes ne fonctionnaient pas. Le feu a pris naissance dans le grenier, et il a pu être éteint. Le feu a pris naissance dans le grenier, et il a pu être éteint. Le feu a pris naissance dans le grenier, et il a pu être éteint